



Le 5 décembre 2008

Déclaration des représentants des personnels USAC-CGT siégeant en CHS-CT DGAC

Un collègue contrôleur du CRNA-Nord est convoqué devant le conseil de discipline suite à un vif échange verbal, dans le cadre d'une journée d'action nationale, avec l'adjoint au chef de centre.

Cette altercation a été débriefée et les excuses qui ont suivi ont été acceptées par l'intéressé.

Le DG et le DSNA se sont néanmoins emparés de cette affaire pour porter un coup à un contrôleur en service qui assurait également ses responsabilités de représentant syndical USAC-CGT.

La réaction de la direction, conseil de discipline avec sanction demandée de quinze jours d'exclusion, est aussi injustifiée que disproportionnée.

En revanche, des problèmes graves de grande souffrance au travail sont difficilement pris en compte. Quel paradoxe !

Cela montre la volonté de l'administration d'affaiblir l'action syndicale par la répression. C'est intolérable.

Du fait de cette inquiétante dérive, les représentants des personnels USAC-CGT ne siégeront pas à la réunion du CHS-CT DGAC du mardi 9 décembre 2008